

La Belgique — (Suite de la page 8)

à partir de 1990, d'un ralentissement (3 % d'augmentation) causé par la situation économique de tous les pays d'Europe occidentale. Les débouchés à long terme visent l'exportation de produits plus coûteux, y compris le bois destiné à la menuiserie, aux planchers, aux panneaux décoratifs et aux parois.

Fruits de mer : Les Belges consomment beaucoup de viande; mais ils aiment aussi le poisson frais (consommation de plus de 8,2 kilos par personne et par an). On estime cependant que les pêches locales ne répondent qu'à 35 % de la demande de poisson et à 5 % de la demande de crustacés. La Belgique est donc un importateur patent de poissons et de crustacés, produits qu'elle achète principalement à ses voisins, notamment le Danemark, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, la France, la Norvège et l'Islande.

Le marché belge des fruits de mer est évalué à quelque 600 millions de dollars par an, avec un taux de croissance annuel de 3,6 % depuis 1986. Les critères essentiels qui s'imposent aux exportateurs en quête d'une part du marché sont la qualité, la disponibilité et le prix. Les produits les plus demandés sont : le carrelet, la morue, la sole, les moules, le homard, le saumon, la truite et le hareng. Ajoutons que deux Belges sur trois continuent d'acheter leur poisson dans les boutiques « traditionnelles » de leurs fournisseurs locaux, mais les rayons spécialisés des supermarchés sont de plus en plus fréquentés.

Télécommunications : Ce secteur est en pleine transformation. En effet, l'actuelle Régie (RTT) sera remplacée par un organisme d'homologation (IBT) et par une société de télécommunication d'État (Belgacom). Celle-ci jouira toujours d'un monopole sur les services essentiels (téléphone, télégraphe, télécopieurs, télex, commutation de paquets) et, plus tard, le service ISDN. Mais l'achat d'équipements terminaux, de services à valeur ajoutée et de services d'information sera soumis à la concurrence du secteur privé.

La Belgique présente un certain retard par rapport à ses voisins; elle devra donc consentir à de gros investissements pour retrouver sa compétitivité dans ce secteur essentiel. Nos entreprises de télécommunication devraient alors miser sur ces développements.

Informatique : La Belgique dépend presque entièrement de l'étranger pour ses besoins d'ordinateurs. Le marché est dominé par des fournisseurs américains, mais les exportateurs européens et asiatiques sont de plus en plus nombreux. Les débouchés les plus prometteurs visent les mini-ordinateurs, les postes de travail, les DTP, les LAN, les imprimantes au laser, les équipements portatifs et les CAD/CAM. Le marché des logiciels courants est également dominé par les fournisseurs américains, mais les entreprises locales qui fabriquent des logiciels personnalisés se multiplient rapidement.

Au total, les dépenses belges consacrées aux ordinateurs sont encore assez faibles (1,7 %; 2,4 % pour les Pays-Bas); c'est pourquoi la demande de produits et de services devrait augmenter dans ce domaine; nos entreprises d'importance internationale les plus actives et les plus originales; dont certaines ont déjà obtenu quelques succès, devraient être

capables d'élargir leur part de ce marché.

Machines industrielles et équipements de protection de l'environnement : Les investissements industriels en Belgique sont très importants depuis cinq ans (20 % d'augmentation annuelle); le marché des machines et des équipements industriels a atteint 10 milliards de dollars canadiens, la demande portant sur presque tous les types de machines industrielles. Les investissements industriels sont en train de diminuer, mais la demande restera probablement assez forte; nos fabricants de machines et d'équipements industriels de classe internationale auraient intérêt à exploiter ce marché.

La pollution cause de graves problèmes, mais les lois et les règlements belges sur l'environnement ne sont pas encore aussi rigoureux que la plupart des dispositions européennes dans ce domaine. Cependant, l'opinion publique et les partis politiques accentuent leurs pressions, ce qui pourrait forcer le gouvernement central et les administrations régionales à adopter des mesures plus sévères.

Le ministère de l'Environnement de la Wallonie a déjà publié un plan consacré au problème des déchets solides; et la Flandre est en train d'instituer son propre ministère de l'environnement.

Il n'y avait pas, jusqu'à récemment, d'important marché belge pour les équipements de protection de l'environnement, ni de puissante industrie belge de l'environnement. Or, cette situation pourrait se transformer rapidement à la suite des mesures plus sévères annoncées par les trois gouvernements régionaux.

Équipements et services de transport : On est en train d'élargir les installations portuaires d'Anvers (qui est déjà le second port d'Europe), de Zeebrugge et de Gand. En outre, de nouvelles liaisons ferroviaires, notamment un TGV Paris-Bruxelles-Cologne-Amsterdam, sera établi. On est en train d'élargir l'aéroport de Bruxelles, récemment doté d'un terminal de chargement qui est l'un des plus vastes et des plus efficaces de la Communauté. Cet aéroport pourra ainsi desservir deux fois plus de passagers, et sera donc beaucoup plus à même de répondre à la demande de plus en plus pressante visant l'ouverture de lignes aériennes reliées à la capitale de l'Europe. Les transports ferroviaires et publics sont très développés en Belgique. Des entreprises telles que Bombardier ont conquis une part importante de ce marché par l'entremise de sa filiale belge BN.

On trouve également en Belgique un grand nombre d'usines d'assemblage automobile, dont la production totale équivaut à 10 % de la production des États-Unis. La plupart des besoins du secteur des transports sont desservis par des fournisseurs locaux et européens, mais il existe des débouchés, notamment dans le domaine des pièces automobiles (marché secondaire) et des matériels de réparation, et dans celui des équipements portuaires et aéroportuaires spécialisés.

Les possibilités de coopération avec l'industrie aérospatiale belge, qui exécute principalement des sous-contrats pour Airbus Industries et l'Aérospatiale (et qui prendra part à la construction du futur avion de combat européen), méritent également d'être étudiées, car elles pourraient offrir l'occasion de soumissions portant sur la fabrication d'éléments

(Voir page 10: La Belgique.)